

Perspectives

Apériodique – n°20/068 – 9 avril 2020

Le point de vue

Des solutions innovantes pour les emballages alimentaires

Après son passage à l'Assemblée nationale, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire a été adoptée au Sénat le jeudi 30 janvier dernier à l'unanimité. Elle promet notamment la fin du plastique à usage unique en 2040. L'Association nationale des industries alimentaires (ANIA) s'est saisie de cette thématique et organisait récemment une journée destinée à faire émerger des solutions innovantes au sein de la filière. C'est en effet une transition industrielle profonde que les acteurs de l'agroalimentaire vont devoir engager afin de s'adapter et répondre à la sensibilité accrue des consommateurs aux problématiques environnementales. L'innovation sera clef pour relever le défi, de l'éco-conception au recyclage, en passant par l'utilisation de nouveaux matériaux.

L'éco-conception, une approche positive de l'environnement et un levier de création de valeur

L'éco-conception vise à intégrer, dès la conception des biens (ou des services), la protection de l'environnement tout au long de leur cycle de vie : de la matière première au recyclage. Les exemples d'innovation en la matière sont de plus en plus nombreux au niveau des emballages alimentaires, au-delà de la simple réduction du suremballage.

Ainsi, en juillet 2019, Candia a lancé la première brique de lait UHT sans aluminium et sans suremballage plastique. Il s'agit d'une brique éco-conçue, fruit de trois ans de recherche avec son fournisseur, aboutissant à la suppression de la couche d'aluminium qui servait de barrière. Le *sourcing* des matériaux a également été revu, avec une brique qui est désormais constituée de 75% de carton provenant de forêts durables et de 25% de plastique issu de polymères végétaux.

Autre produit emblématique, la compote en gourde de Pom'Potes composée de multicouches complexes et non recyclables sera remplacée d'ici à 2022 par une gourde quasi-mono-matériau (seule une barrière en éthylène alcool vinylique subsistera) et recyclable. L'aluminium a déjà disparu de la gamme Pom'Potes Bio et le bouchon en plastique, allégé, utilise 40% de matériaux en moins.

Davantage de plastique recyclé dans les emballages

Mais la première étape pour une majorité d'entreprises sera d'augmenter la part de polytéréphtalate d'éthylène recyclé (rPET) dans les emballages. Alors que les bouteilles en plastique n'en contiennent que de 30 à 50% aujourd'hui, de nombreux acteurs se sont engagés à augmenter sa part. Pour autant, son manque actuel de disponibilité impacte les coûts des producteurs d'emballage.

Coca-Cola a donc choisi d'investir directement dans la filière du recyclage en créant une co-entreprise avec Plastipak pour atteindre 50% de plastique recyclé dans ses bouteilles d'ici 2025. L'objectif de ce partenariat est d'obtenir un plastique recyclé de très haute qualité.

De même, Innocent, qui vend principalement des *smoothies*, a, de son côté, imaginé une nouvelle bouteille composée à 50% de plastique recyclé et à 15% de plastique d'origine végétale. D'ici 2022, Innocent s'est engagé à fabriquer ses bouteilles à partir de matières 100% renouvelables, ou comment passer d'un emballage linéaire à un emballage circulaire.

De nouveaux matériaux pour les emballages alimentaires

Enfin, au-delà de la réduction de l'usage du plastique ou de l'augmentation de sa part recyclée, certains acteurs font le choix de le remplacer par un autre matériau. C'est, par exemple, le cas de Fleury Michon qui a fait le pari de remplacer les barquettes plastiques par du peuplier français pour ses plats cuisinés individuels. À la clef, 50 tonnes de plastique économisées ! Si la solution est intéressante, elle a nécessité de revoir en profondeur le processus industriel, d'une cuisson sous vide dans l'emballage vers une pasteurisation ouverte.

Mais le graal de l'innovation en matière d'emballages alimentaires résidera peut-être dans de nouvelles matières comme le plastique biosourcé développé par Lactips, une start-up française basée dans la Loire fondée en 2014. Produit à partir de caséine de lait, leur emballage alimentaire est... comestible ! Actuellement en phase d'industrialisation, Lactips prévoit l'ouverture d'une nouvelle usine capable de produire plus de 3 000 tonnes par an d'ici le début de l'année 2021.

L'enjeu final est donc de transformer les emballages alimentaires, de déchets en ressources, au travers d'une profonde mutation de l'économie linéaire vers l'économie circulaire, tout en assurant la sécurité et la qualité des produits contenus. ■

Arnaud REY

arnaud.rey@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
09/04/2020	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - spécial Covid-19, n°2</u>	Agri-agro
03/04/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
02/04/2020	<u>Des avancées prometteuses dans le diagnostic précoce du cancer</u>	Sectoriel, santé
02/04/2020	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole - spécial Covid-19, n°1</u>	Agri-agro
27/03/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
25/03/2020	<u>Covid-19 : aux grands maux, les grands remèdes</u>	Monde
20/03/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
18/03/2020	<u>Connectivité intelligente et Data : l'enjeu majeur de la sécurité du numérique</u>	Sectoriel
13/03/2020	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
11/03/2020	<u>La Chine ralentit à court, moyen et long terme</u>	Chine
06/03/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
04/03/2020	<u>La puissance des « esprits animaux »</u>	Economie
03/03/2020	<u>Infographie - Top 10 des fintech à suivre en 2020</u>	Banques, sectoriel
02/03/2020	<u>Italie – Conjoncture : flash</u>	Italie

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille**Documentation :** Dominique Petit - **Statistiques :** Robin MourierContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet :** <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>**iPad :** application **Etudes ECO** disponible sur l'App store**Android :** application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.